



La Ville vous informe

ESPACES DE STATIONNEMENT RÉSERVÉS À L'USAGE EXCLUSIF DES PERSONNES HANDICAPÉES

Dans la foulée de l'adoption du second plan d'action annuelle favorisant l'intégration des personnes vivant avec un handicap, la Ville de Matane a amélioré les cases de stationnement réservées à l'usage exclusif des personnes handicapées.

En effet, les cases de stationnement situées sur les propriétés municipales ont été repeintes. De plus, différents correctifs ont été apportés notamment au niveau de la signalisation. Deux espaces réservés à l'usage exclusif des personnes handicapées ont été ajoutés au pavillon de la cité près de l'accès principal.

La Ville de Matane a également transmis une lettre à différents propriétaires d'immeubles commerciaux et de services afin de leur recommander des améliorations afin que les cases réservées puissent être utilisées de façon efficace par les personnes vivant avec un handicap.



LA CIRCULATION DE VÉHICULES MOTORISÉS EN BORDURE DU FLEUVE SAINT-LAURENT

Le service de la Gestion du territoire rappelle qu'il est interdit de circuler en véhicules motorisés (motos, VTT, etc.) sur les plages situées en bordure du fleuve Saint-Laurent. Le gouvernement du Québec a d'ailleurs adopté un règlement à cet effet. Le règlement visé est le Règlement sur la circulation de véhicules motorisés dans certains milieux fragiles. Ce règlement découle de la Loi sur la qualité de l'environnement.

L'article 4 du règlement indique que la circulation de véhicules motorisés, autres que les motoneiges, est interdite sur les plages, sur les cordons littoraux, dans les marais et dans les marécages situés sur le littoral du fleuve Saint-Laurent.

La ville de Matane demande donc la collaboration de tous afin de préserver les milieux fragiles que sont les plages. Il en va également de la sécurité des personnes qui fréquentent les plages qui bordent le fleuve Saint-Laurent.

TAXES MUNICIPALES

Votre 3^{ème} versement des taxes de l'année 2009 est venu à échéance le 17 août dernier.

Un petit rappel que vous pouvez toujours effectué vos paiements soient à l'hôtel de Ville, au comptoir de votre institution financière ou par Internet.

N'oubliez pas d'utiliser le numéro de matricule apparaissant sur le « coupon du versement ». Il est important également lorsque vous faites l'acquisition d'une nouvelle propriété de modifier votre numéro de matricule (numéro de référence) dans vos « fournisseurs » lorsque vous faites vos paiements par Internet.

À LA RECHERCHE DE PERSONNEL POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 1ER NOVEMBRE PROCHAIN

Vous êtes intéressés à travailler lors de ces élections. Il n'est pas trop tard pour vous manifester ! Vous pouvez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de la présidente d'élection Dominique Tancrede au 230, avenue St-Jérôme, Matane (Québec) G4W 2A3. Votre implication est essentielle au bon déroulement du scrutin.

ENSEMBLE, ENRAYONS LE VANDALISME !

Tout dernièrement, des gens ont tenté de vandaliser les escaliers érigés bénévolement sur la rue Bernier et ont projeté la poubelle disposée à cet endroit en bas de l'escalier.

Ces gestes ne doivent pas être tolérés et encore moins cachés. Par conséquent, la Ville de Matane invite ses citoyens à ne pas hésiter de rapporter des événements de vandalisme dont ils sont témoins à la Sûreté du Québec.

LES POMPIERS : UN SERVICE TOUT INCLUT

Le Service de la sécurité publique de la ville de Matane désire rappeler à tous les citoyens de son territoire, que **le service des incendies est INCLIS dans les services découlant de vos taxes.** (Une odeur de fumée anormale se dégage à l'intérieur de votre résidence ou de l'endroit où vous travaillez, vous apercevez des jeunes qui allument un incendie ou vous êtes témoins d'un début d'incendie dans un bâtiment ou autres, faites votre devoir de citoyen et n'hésitez pas, composez le 911. La préposée qui vous répondra vous posera certaines questions relatives à l'évènement, toute en procédant à l'affectation des ressources nécessaires sur place.

Trop souvent, des gens négligent de communiquer avec le 911 et tente par eux-mêmes de circonscrire un début d'incendie. Cela peut occasionner des blessures graves ou même le décès d'une personne et des dommages matériels inutiles.

CAMPAGNE POUR LE DIAGNOSTIC RÉSIDENTIEL PLUS QUE 2 MOIS POUR SUIVRE LE COURANT COLLECTIF. 19 400\$ AMASSÉS POUR LE GYM EN PLEIN AIR AU PARC DES ÎLES



Comme plusieurs d'entre vous le savent déjà, la campagne pour le Diagnostic résidentiel MIEUX CONSOMMER d'Hydro-Québec bat son plein chez nous.

Dans le cadre de cette campagne, Hydro-Québec remettra à chaque municipalité participante un montant de 35 \$ ou 30 \$ (selon que le questionnaire a été rempli en ligne ou sur papier) pour chaque rapport de recommandations émis. Plus il y a de rapports émis, plus le montant sera élevé. Le conseil municipal a décidé d'utiliser le montant amassé pour implanter un gym en plein air au Parc des îles.

Jusqu'à aujourd'hui, c'est plus de 600 foyers qui ont répondu au questionnaire et reçu leur rapport de recommandation, pour un total de 19 400 \$ pour la réalisation de notre projet. C'est bien, et nous offrons nos plus sincères remerciements aux citoyens qui l'ont fait. Mais ce n'est pas encore suffisant puisque l'objectif à atteindre est de 38 750\$. N'attendez pas. Remplissez votre questionnaire aujourd'hui. Si vous êtes admissible vous l'avez reçu par la poste. Vous pouvez aussi le remplir en ligne (www.courantcollectif.com).

Le diagnostic résidentiel est un service gratuit permettant aux citoyens de connaître leur consommation d'énergie en remplissant un questionnaire. En échange, chaque foyer reçoit un rapport personnalisé lui recommandant des mesures concrètes pour réduire sa consommation d'énergie.

En tout temps, vous pouvez appeler le 1 800 ÉNERGIE pour obtenir des informations sur le questionnaire, le programme ou la campagne. Des formulaires sont aussi disponibles au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la ville de Matane.

Vous avez déjà rempli le questionnaire? Vous pouvez contribuer en encourageant vos amis, vos parents, vos voisins à le faire aussi, pour eux, pour notre communauté et pour l'environnement. On compte sur vous!

Suivez le courant collectif. Le Diagnostic résidentiel, ça rapporte à tous.

CONCOURS « JE PASSE À L'ACTION, JE PROTÈGE MA BANDE RIVERAINE »

La Ville de Matane a procédé le 7 août dernier au tirage dans le cadre du concours « Je passe à l'action, je protège ma bande riveraine ». Les participants devaient démontrer leur engagement pour la protection de leur bande riveraine. Le simple fait d'arrêter la tonte le long du fleuve ou d'un cours d'eau était suffisant pour participer. C'est avec grand plaisir que la Ville de Matane a remis à Mme Michèle Ouellet et M. Daniel Claveau, ainsi qu'à M. Nicolas Gagnon des chèques-cadeaux de 150 \$ chez Centre jardin J.M. Tremblay et Fils Inc. Les deux terrains gagnants sont situés sur le chemin de la Grève à Matane. Les propriétaires ont non seulement cessé la tonte, mais ils ont aussi aidé à la revégétalisation en protégeant la berge des piétinements et en plantant des végétaux. Ils sont satisfaits des résultats esthétiques, mais surtout enthousiastes de la protection contre l'érosion dont leur terrain bénéficie maintenant.



PETIT RAPPEL À TOUS

Le SALON DU LOISIR se déroulera le 30 août prochain à compter de 10h00 et ce jusqu'à 16h00 au Riôtel de Matane.

Bienvenue à tous!